

S O M M A I R E

- Le mot du président
- De nouveaux chasseurs d'OVNI
- "Lumières dans la nuit"
- Le Cercle Vosgien Lumières dans la Nuit
- Statuts
- Attributions des membres du bureau
- Nos activités en bref
- L'activité n° I : Les enquêtes
- Répartition des secteurs d'enquêtes
- Conférence de J.C. Bourret
- Panorama ufologique
- Bibliographie

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Le Cercle Vosgien "Lumières dans la Nuit" est créé. Déjà il prend un bon départ et il ne cesse de s'aggrandir par l'adhésion de nouveaux membres. Au moment où je rédige ce petit mot de bienvenue, nous sommes dix-sept et nous n'avons pas encore recueilli d'adhésion dans certaines régions du département où notre Cercle n'est pas encore connu. Nous allons nous y employer activement car le premier but de notre Cercle est bien de regrouper toutes les personnes qui, dans le département des Vosges, s'intéressent aux O.V.N.I. Nous utilisons pour cela tous les moyens connus mais déjà la Presse nous a prouvé qu'elle s'intéressait à nous qui prenons à coeur l'étude d'un phénomène qui est bien de notre temps.

Nous serons donc heureux d'accueillir parmi nous des personnes actives qui participeront de plein coeur à nos activités. Faites des adhésions autour de vous et nous pourrons plus facilement nous répartir les tâches. Bien entendu, nous apprécierons le soutien de membres bienfaiteurs ainsi que les dons de toute sorte et en remercions vivement leurs auteurs.

Chacun pourra s'exprimer. De vive-voix lors des réunions, ou par l'intermédiaire de ce bulletin de liaison qui, pour moi, est un organe essentiel du Cercle et où, je l'espère, chacun rendra compte de ses activités, donnera son opinion, et auquel tout le monde pourra se référer. C'est pourquoi ce premier numéro rappellera d'abord ce qu'est le Cercle, quels sont ses statuts, ses principales activités et leurs responsables, et donnera des informations générales afin que tout le monde connaisse et retrouve les points principaux que nous évoquerons à chaque rencontre.

Ce premier numéro, je l'ai réalisé tel que je le concevais en temps que premier numéro. Par la suite, de nombreuses rubriques seront ajoutées telles que :

- Rapports d'enquêtes,
- Compte-rendus d'activités,
- Cas intéressants observés dans le monde, etc...

Tout le monde devra alors s'exprimer sur son contenu et éventuellement sur son mode de rédaction. La parole est à vous tous !

Je voudrais clore cette page en remerciant vivement tous les membres actuels pour leur participation active à la mise en place du Cercle, et principalement René FAUDRIN qui le premier s'est rendu compte de la nécessité du Cercle Vosgien Lumières Dans la Nuit, et qui s'est principalement chargé du lancement du Cercle. Nous lui devons tous de nous connaître et l'en remercions.

François DIOLEZ,

DE NOUVEAUX CHASSEURS D'O.V.N.I.

Je suis arrivé sur le département des Vosges le 31 Août 1976, mais ce n'est pas une région que j'avais demandé de connaître : Pensez que j'avais demandé d'être muté à Orange ! après avoir vécu cinq ans et demi à Saint Dizier, en Haute Marne (c'est durant cette époque que je fis connaissance de Roger Thomé et tous ceux qui depuis ont créé en 1977 le Groupe 5255 pour la Haute Marne et la Meuse). Je suis militaire, Contrôleur d'opération aérienne, ou, Opérateur de Surveillance aérienne plus exactement; c'est dire que mon travail est de connaître, identifier, et surveiller tous les mouvements aériens au-dessus de notre territoire national et, plus précisément, dans le ciel du Nord Est de la France et en pénétration à la frontière puisque je suis affecté au Centre de Détection et de Contrôle de Contrexéville. C'est dire aussi que, je suis appelé à connaître et me servir d'un matériel qui permet de déceler dans notre basse atmosphère la présence d'un obstacle, et de le localiser; il s'agit du RADAR (Radio Détection and Ranging, pour les intimes), une petite machine qui me reste encore très souvent en travers de la gorge, en raison de mon faible intérêt pour les domaines techniques.

Arrivé à Contrexéville, j'ai dit : Pourquoi pas ! le radar me permettra un jour peut-être de détecter un O.v.n.i. et, je me suis fait une raison de cette mutation que je n'ai pas souhaité. J'ai, aussitôt, cherché à savoir s'il y avait dans la région d'autres passionnés du phénomène O.v.n.i.; Roger Thomé me transmit une liste d'une dizaine d'enquêteurs de Lumières Dans La Nuit que lui avait communiqué Jean Pierre Schirch, délégué régional de LDLN pour le Territoire de Belfort et le département des Vosges. Mais je me suis rapidement aperçu que je ne pouvais rien faire avec, alors j'ai laissé tomber, d'autant que je devais m'adapter à mon nouveau travail, suivre des stages, et apprendre à connaître une nouvelle région. C'est ainsi que, je me mis en enquête sur une observation du 23 Juin 1976 à Poussay, près de Mirecourt, en Novembre, dont Lumières Dans La Nuit rendit compte dans son n°174 d'Avril 1978. Puis, j'appris que Jean Pierre Schirch devait donner une conférence à Thaon les Vosges, près d'Epinal, le 29 Avril 1977, à laquelle j'assistais et je participais et au cours de laquelle je fis connaissance de Jean Pierre Schirch. Mais cette entrevue ne donna rien. J'ai donc décidé de continuer seul et, je me suis trouvé confronté au constat d'une région très riche en observations diverses d'un phénomène qui semblait apprécier les sites qu'en même temps il me permit de connaître (alors que jusqu'à présent rien n'y avait été encore fait ou seulement à de très rares occasions.). C'est ainsi que, à la suite d'une observation entre Neufchâteau et Mirecourt, le 14 Mars 1978, je me suis mis en enquête avec un ami et, durant les mois de Mars et d'Avril je courus à la poursuite de neuf observations différentes en pays Saintois. Et, comme je ne pouvais pas m'occuper de tout cela seul, j'ai donc cherché d'autres volontés, tel Didier Jacquelin; c'est à ce moment là que je pensais alors à créer un groupe, afin que ne soient pas perdues toutes ces observations parce que seul je ne pouvais toutes les enquêter. En Mai, lors d'une rencontre des groupes de recherche ufologique à Nancy (qui constituait le Comité Nord Est des Groupes Ufologiques - CNEGU -), je fis la connaissance d'Erio Bitterly, un jeune spinalien de 15 ans, avec lequel je correspondais depuis fin Avril, qui m'avait été adressé par le Groupe Privé Ufologique Nancéien (GPUN), et j'intervins auprès de Monsieur Veillith (Président de Lumières Dans La Nuit et Directeur de la revue du même nom) afin qu'il puisse devenir enquêteur. Je décidais alors de créer un groupe sur les Vosges, mais je décidais aussi de prendre tout le temps nécessaire afin que ce groupe ne s'écroule pas comme tant, à la première impasse.

Lorsque je pus transmettre à LDLN, au Chambon sur Lignon, le rapport de mon enquête sur une observation au-dessus de la vallée de la Vraine, du 14 Mars 1978 (qui depuis a été publiée dans le n°179 de Janvier 1979), en Juillet, je fis part à Monsieur Veillith de mon projet et de mon intention de créer ce groupe sous l'égide de Lumières Dans La Nuit. Il me répondit aussitôt, positivement, en me conseillant de passer par l'intermédiaire du délégué régional, Jean Pierre Schirch. C'est donc ce que je fis le 17 Juillet, il me répondit dans la semaine en souscrivant à mon initiative, l'encourageant, et m'assurant de son aide. Fort de cela, je me torturais les méninges afin de donner un nom au groupe, qui serait acceptable par tous; je n'en trouvais pas et, je me rabattis sur "Cercle Lumières Dans La Nuit Vosgien". Et c'est le 31 Juillet 1978 que prit fin la première phase de la naissance de notre groupe, cependant que depuis Mai j'avais le soutien des groupes du Nord Est : Commission Luxembourgeoise d'Etude Ufologique (CLEU), Groupe 5255, GPUN, et, Groupe Aubeois d'Ufologie (GAU), fort de trois membres.

A la rentrée, en Septembre, je lançais ce que je nommais la deuxième phase, c'est à dire : la recherche de nouvelles volontés et, j'attaquais progressivement la troisième : l'information du public par la presse. Il me fallait une adresse à laquelle l'on me répondrait sans que cela puisse engendrer une méprise (c'est à dire que : militaire et résidant sur une base, je ne voulais pas que l'on crût que l'affaire était lancée par l'armée de l'air) et Didier Jacquelin servit de boîte aux lettres. Je contactais des noms d'une nouvelle liste d'enquêteur de LDLN sur les Vosges que m'avait communiqué Jean Pierre Schirch, avec Eric Bitterly, et, je fis la connaissance de François Diolez, un ingénieur de mon âge diplômé de l'école technique d'aéronautique et de construction automobile; cependant que, René Boban, radio amateur, et, Christian Chevalier et d'autres nous contactaient chez Didier. En Octobre, il y avait assez de monde à l'appel et je décidais de réunir tout le monde une première fois; ce qui ne fut possible que le 25 Novembre, dans les locaux de la Maison des Jeunes d'Epinal. François Diolez nous présentait la possibilité d'un bulletin, Christian Chevalier et un ami qu'il nous amena, Gérard Weill, nous offraient les locaux de la Maison des Jeunes de Thaon les Vosges et de la commune de Chavelot. C'était formidable dès le premier jour, le Cercle Lumières Dans La Nuit Vosgien s'avérait viable. Il ne restait plus qu'à lancer la quatrième phase : la création du groupe.

Une nouvelle réunion le 20 Janvier 1979, une troisième le 10 Février (au cours de laquelle le groupe prit le nom définitif de "Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit"), et une quatrième réunion le 3 Mars. Nous avons tous vu ces dernières pour qu'il ne me paraisse pas nécessaire de les écrire.

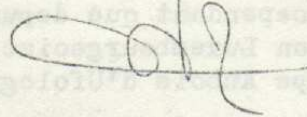
Parce que responsable d'un autre groupe sur le Vaucluse, le Groupe-ment de Recherches et d'Etudes du Phénomène O.v.n.i. (GREPO), auquel je resterai toujours attaché, et parce que militaire je suis appelé à être muté de nouveau et pourquoi pas un jour sur une base du Sud Est, j'ai toujours désiré trouver une équipe qui puisse prendre dès le début la responsabilité du Cercle; ainsi qu'afin il ne se produise jamais de problème de personne ou de problème de succession, et afin de prendre un peu plus de recul et de liberté (et d'indépendance vis à vis des lourds problèmes qu'entraînent la gestion et la coordination des diverses activités d'un groupe), et afin de me consacrer plus à la recherche elle-même et la poursuite de ma carrière. J'ai souhaité n'avoir pas de responsabilité de premier plan, et j'ai trouvé une équipe en laquelle j'ai mis toute ma confiance et en laquelle j'ai confiance dont je fais malgré tout parti, et qui me permet de penser qu'elle contribuera largement et à sa mesure à la découverte de ce qu'est réellement le phénomène O.v.n.i..

Pour conclure, et en revoyant que jamais lorsque je suis arrivé sur les Vosges je n'ai pensé créer un groupe de recherche ufologique, et en

constatant que le phénomène O.v.n.i. m'a permis de mieux appréhender une région, la découvrir, et l'apprécier alors que j'espérais aller ailleurs, il me reste de dire que débute maintenant la dernière phase d'un projet que m'a pratiquement imposé le phénomène. Il reste au CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT maintenant créée de travailler dans le but de découvrir la réalité sur un phénomène au-dessus des Vosges et de le dépouiller du mythe auprès du public, en collaborant avec tous ceux qui essaient de comprendre.

En vous remerciant tous, je souhaite longue route au C.V.LDLN.

René Faudrin



LE GROUPEMENT INTERNATIONAL DE RECHERCHES
LUMIERES DANS LA NUIT.

=====

C'est en 1957 que Monsieur Raymond Veillith, directeur d'une maison d'enfants au Chambon sur Lignon, et passionné d'astronomie et des questions vitales concernant l'être humain, créa "LUMIERES DANS LA NUIT", un petit bulletin d'abord ronéotypé, puis qui devint rapidement imprimé, pour aboutir aujourd'hui à cette belle revue, d'excellente qualité, que nous connaissons et qui est la première d'importance en France.

L.D.L.N., d'un petit groupe, s'élargit et prit assez vite de l'importance, s'étendant sur toute la France, pour rayonner très rapidement à l'étranger et devint de fait un groupement international de recherches sur les O.v.n.i.. C'est à partir de 1966 que M. Veillith fut secondé par un lecteur retraité de la SNCF, passionné de recherches marginales, qui disposait de tout son temps, M. Fernand Lagarde.

Depuis, avec M. Fernand Lagarde, LDLN s'est structurée en délégations régionales, s'est étoffée d'un nombre important de lecteurs et d'enquêteurs, et, en 1974, publia : "Mystérieuses Soucoupes Volantes", un livre qui marque l'expérience d'une recherche sur le terrain par toute une équipe (édité aux éditions Albatros - 14 Rue De l'Armorique - 75015 Paris - 30 F. Franco.).

Si vous désirez mieux connaître Lumières Dans La Nuit, nous vous conseillons de vous y abonner; il ne vous en coûtera seulement que 57 Francs pour un an et 10 numéros. En écrivant à : M. R. Veillith

Les Pins

43400 LE CHAMBON SUR LIGNON

Et pour nous faire de la publicité et nous renommer, recommandez-vous du Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit.

CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT"

SIEGE SOCIAL : 1, rue des Cèdres Bleus - CHAVELOT - 88150 THAON-LES-VOSGES

CONDITIONS D'ADHESION :

Membre actif : 50,00 F
Membre actif étudiant : .. 25,00 F
Membre honoraire : à partir de 20,00 F

Toute personne désireuse de s'inscrire au Cercle est priée de nous demander un bulletin d'adhésion et de nous le renvoyer accompagné de son règlement.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

PRESIDENT : DIOLEZ François
VICE-PRESIDENT : FAUDRIN René
SECRETAIRE : WEILL Gérard
SECRETAIRE ADJOINT : CHEVALIER Christian
TRESORIER : BOBAN René
TRESORIER ADJOINT : NICOT Jacques

RESPONSABLES D'ACTIVITES

ENQUETES : CHEVALIER Christian
BULLETINS : DIOLEZ François
CATALOGUE D'OBSERVATIONS : BITTERLY Eric
LIAISONS INTER GROUPES : FAUDRIN René
LIAISONS PRESSE : WEILL Gérard

LE GROUPEMENT INTERNATIONAL DE RECHERCHES
LUMIERES DANS LA NUIT.

=====

C'est en 1957 que Monsieur Raymond Veillith, directeur d'une maison d'enfants au Chambon sur Lignon, et passionné d'astronomie et des questions vitales concernant l'être humain, créa "LUMIERES DANS LA NUIT", un petit bulletin d'abord ronéotypé, puis qui devint rapidement imprimé, pour aboutir aujourd'hui à cette belle revue, d'excellente qualité, que nous connaissons et qui est la première d'importance en France.

L.D.L.N., d'un petit groupe, s'élargit et prit assez vite de l'importance, s'étendant sur toute la France, pour rayonner très rapidement à l'étranger et devint de fait un groupement international de recherches sur les O.v.n.i.. C'est à partir de 1966 que M. Veillith fut secondé par un lecteur retraité de la SNCF, passionné de recherches marginales, qui disposait de tout son temps, M. Fernand Lagarde.

Depuis, avec M. Fernand Lagarde, LDLN s'est structurée en délégations régionales, s'est étoffée d'un nombre important de lecteurs et d'enquêteurs, et, en 1974, publia : "Mystérieuses Soucoupes Volantes", un livre qui marque l'expérience d'une recherche sur le terrain par toute une équipe (édité aux éditions Albatros - 14 Rue De l'Armorique - 75015 Paris - 30 F. Franco.).

Si vous désirez mieux connaître Lumières Dans La Nuit, nous vous conseillons de vous y abonner; il ne vous en coûtera seulement que 57 Francs pour un an et 10 numéros. En écrivant à : M. R. Veillith

Les Pins

43400 LE CHAMBON SUR LIGNON

Et pour nous faire de la publicité et nous renommer, recommandez-vous du Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit.

CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT"

S T A T U T S

ARTICLE 1ER

Le Cercle Vosgien "Lumières dans la Nuit" est créé le 20 Janvier 1979 en association sans but lucratif sur le département des Vosges, association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

ARTICLE 2

Cette association a pour but de regrouper toutes personnes ayant un même esprit d'intérêt pour l'étude des phénomènes aériens non identifiés communément dénommés OVNI. Elle a pour objet l'étude de ces phénomènes s'étant principalement produits au-dessus du département des Vosges.

ARTICLE 3

Les activités du C.V.L.D.L.N. sont :

1) La recherche des cas d'observations d'OVNI par :

- recueil des observations par tous les moyens connus,
- des enquêtes et des investigations sur les lieux d'observation et auprès des témoins et services officiels.

2) L'étude de ces cas en réunions de travail, ainsi que l'étude de tout phénomène intéressant s'étant produit à l'extérieur du département des Vosges.

3) L'information du public par tous les moyens de diffusion autorisés (presse, radio, télévision, réunions publiques d'information et conférences).

4) La recherche connexe et technique.

ARTICLE 4

Ces activités se portent essentiellement sur le département des Vosges. Le C.V.L.D.L.N. agit en collaboration avec l'ensemble des associations de recherches ufologiques du Nord-Est de la France, de la métropole et des pays limitrophes.

ARTICLE 5

Toute personne intéressée par le phénomène OVNI ou par la recherche ufologique peut devenir membre du C.V.L.D.L.N. sans distinction d'âge, de classe ou de race ; elle peut également devenir enquêteur. L'âge minimum requis est de 16 ans. Toutefois une étude des cas est effectuée par le bureau directeur en ce qui concerne les mineurs de 18 ans et les nouveaux adhérents.

ARTICLE 6

La responsabilité et l'administration du C.V.L.D.L.N. sont assurées par un Bureau Directeur élu pour un an lors de l'Assemblée Générale. La composition de ce bureau est définie comme suit :

- un Président,
- un Vice-Président,
- un Secrétaire,
- un Secrétaire Adjoint,
- un Trésorier,
- un Trésorier Adjoint.

Ces derniers (Secrétaire ou Trésorier) peuvent être secondés par tout membre actif.

ARTICLE 7

La dissolution du Cercle peut être prononcée par le bureau directeur à tout moment à la demande de tout membre actif par un vote d'approbation recueillant au moins les 3/4 des voix des membres actifs du Cercle.

Le solde de la trésorerie sera, dans cette hypothèse, versé au Groupement International de Recherche Ufologique "LUMIERES DANS LA NUIT" 43400 LE CHAMRON SUR LIGNON.

ARTICLE 8

Les différentes activités du C.V.L.D.L.N. sont définies par :

- 1) Une assemblée générale réunie en fin d'année. Cette assemblée générale examine le bilan de l'année écoulée tant financier qu'administratif. Elle procède à la nomination des membres du bureau directeur pour l'année à venir et elle définit les grandes lignes des projets pour cette période.
- 2) Dix réunions dans l'année à l'initiative du bureau directeur.
- 3) Des réunions de travail tenues chaque fois qu'il est nécessaire à l'initiative de chacun des membres actifs.
- 4) Des réunions extraordinaires.

ARTICLE 9

Les décisions et les projets soumis au bureau directeur pour être approuvés ou acceptés, seront connus et discutés par tous les membres du bureau. Les décisions seront prises à la majorité.

ARTICLE 10

L'adhésion au C.V.L.D.L.N. est assujettie au règlement d'une cotisation pour tous ses membres.

Les taux de cotisation sont les suivants pour l'année en cours :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| - Membre actif : | 50,00 F |
| - Membre actif étudiant : | 25,00 F |
| - Membre sympathisant : | à partir de 20,00 F minimum |

Ces taux peuvent être revus lors d'une assemblée générale après un vote majoritaire. Cette cotisation alimente uniquement la trésorerie de l'association et est utilisée aux fins d'achat de matériel de papeterie, de bureau, de timbres et d'équipement divers de recherche.

ARTICLE II

La trésorerie du C.V.L.D.L.N. est gérée par un trésorier et un trésorier adjoint, tous deux membres du comité directeur.

Outre la cotisation annuelle, elle peut être renforcée par toute subvention, tout don et tout produit de réunion publique d'information.

Cette trésorerie est placée en partie sur un compte chèque bancaire et en partie dans une caisse dont les mouvements sont notifiés dans un livre de comptes. L'accès aux comptes bancaires est réservé à trois membres du comité directeur : le président, le trésorier et le trésorier adjoint qui déposent leur signature.

Un bilan mensuel de la comptabilité est effectué par le trésorier ou son adjoint et à l'assemblée générale du cercle, ces derniers sont chargés d'obtenir le quitus des membres pour leur gestion annuelle.

ARTICLE I2

Le siège social du C.V.L.D.L.N. est fixé :

I, rue des Cèdres Bleus

CHAVELOT - 88150 THAON LES VOSGES

Le transfert du siège social peut être décidé à tout moment par réunion et accord des membres du comité directeur.

ARTICLE I3

Toute réunion générale ou extraordinaire peut se tenir en un endroit différent du siège social suivant demande du comité directeur.

Des réunions de travail peuvent également se tenir par groupe plus localisé dans tout autre endroit que le siège social.

ARTICLE I4

Les présents statuts peuvent être en partie ou, en totalité, révisés et modifiés par le bureau directeur lors de l'assemblée générale à la majorité absolue des membres inscrits du cercle en fonction des changements intervenus et de l'évolution du C.V.L.D.L.N.

Fait à CHAVELOT le 12 Mars 1979

LES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

LE PRESIDENT : Il coordonne les activités du groupe et définit, en accord avec le Bureau, les lignes directrices de ces activités.

Il représente le cercle auprès des comités régionaux d'étude des phénomènes non identifiés ; il assiste éventuellement aux réunions d'autres groupes.

il est représentatif du cercle auprès des autorités locales et des organes de presse.

Il établit en liaison avec ses responsables d'activités la marche à suivre pour le développement de chaque activité.

LE VICE-PRESIDENT : Il assiste le président dans toutes ses fonctions et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. Notamment il préside alors les réunions et agit en conséquence pour décider du déclenchement d'opérations de gestion interne du groupe ou de mise en place d'activités.

LE SECRETAIRE : Il traite les problèmes de gestion et effectue les travaux administratifs. Il a à sa disposition tous les moyens en matériel pour la transmission des informations et pour toute rédaction de compte-rendus, de notes internes, et s'occupe de leur envoi.

Il déclenche au niveau de la trésorerie tout investissement nécessaire au fonctionnement du secrétariat.

LE SECRETAIRE-ADJOINT : Il assiste le secrétaire dans sa fonction.

LE TRESORIER : Il est responsable de la tenue des comptes, effectue les dépenses inhérentes au fonctionnement du groupe.

Sauf pour les dépenses de secrétariat, il propose les investissements nécessaires et possibles au bureau directeur pour tout achat de matériel, abonnements à revues, livres, etc...

LE TRESORIER-ADJOINT : Il assiste le trésorier en cas de nécessité.

NOTA : Toutes ces personnes peuvent être assistées à leur demande en cas de nécessité par l'un ou l'autre des membres actifs.
Que chacun n'hésite pas à contacter un autre membre si le besoin s'en fait sentir et prévienne le bureau directeur surtout en cas d'impossibilité de remplir sa fonction pendant une longue durée.

NOS ACTIVITES EN BREF

Quelles sont les activités d'un groupe comme le nôtre ?

- Nous devons d'abord développer nos connaissances sur le phénomène O.V.N.I., et c'est pourquoi nous devons nous réunir et discuter des cas qui se produisent au-dessus de nos têtes et de ceux qui se passent au loin sur notre globe d'après ce que l'on nous en rapporte.

- Nous devons être les premiers à savoir ce qui se passe autour de nous et pour cela nous devons être bien informés, nous devons enquêter, analyser et rendre l'information à la population et cela rapidement afin d'éviter toute confusion néfaste à l'opinion publique à propos des O.V.N.I.

- Nous devons informer les gens sur le phénomène O.V.N.I. afin que leur intérêt grandisse et que des observations cachées par les témoins soient révélées à notre Cercle quand celui-ci sera bien connu. Pour cela nous ferons des réunions d'information.

- Nous devons connaître le passé et par un recueil d'observations nous pourrions peut être établir des liaisons intéressantes entre divers cas d'observation qui, isolés, peuvent ne pas être significatifs. Un tel document peut être utile à toute étude orientée sur une idée particulière.

- Nous devons nous intégrer aux autres groupes autour de nous en leur faisant part de nos enquêtes intéressantes et en connaissant ce qui se passe dans leur secteur. Pour cela nous aurons une personne chargée de ces relations extérieures car nous ne devons en aucun cas travailler seuls.

- Nous devons évidemment lever les yeux vers le ciel et peut être que lors de soirées d'observation en coordination avec les autres groupes aurons-nous l'occasion de faire une découverte. Peut être une photographie.

- Nous ne négligerons pas les moyens de détection connus, radars, détecteurs. Ils pourront nous apporter une aide précieuse dans certains cas, pour cela nous avons parmi nous des personnes très compétentes.

Avec beaucoup de volonté et de concertation nous devons arriver à faire progresser l'étude du phénomène O.V.N.I. au-dessus du département des Vosges. Toute participation, même infime, serait un pas en avant dans la recherche d'une solution.

F. DIOLEZ,

L'ACTIVITE N° I "LES ENQUETES"

L'enquête est l'activité principale d'un cercle comme le nôtre et elle doit faire l'objet d'une approche sérieuse. C'est pourquoi nous avons décidé que les enquêtes seraient effectuées par des personnes appelées "Enquêteurs" qui auront en leur possession une carte d'enquêteur délivrée par le Bureau Directeur.

Le secteur enquêtes sera coordonné par Christian CHEVALIER, qui sera la plaque tournante pour diriger l'équipe d'enquêteurs.

Il recevra les informations concernant les cas recensés, par la presse, par les différents membres en ayant eu connaissance, éventuellement par les journalistes, par courrier.

Il contactera alors directement l'enquêteur situé dans la zone où s'est produit le phénomène. Si ce premier enquêteur ne peut réaliser l'enquête, il prendra contact avec un autre enquêteur d'une zone voisine et après avoir trouvé quelqu'un d'opérationnel, en avertira Christian CHEVALIER dans tous les cas.

Le département est découpé en zones que j'ai essayé de définir pour l'instant les plus pratiques au point de vue communications.

A la page suivante vous trouverez la découpe du département avec les enquêteurs principaux et le téléphone sinon l'adresse à laquelle on peut les joindre. De plus dans ce numéro vous trouverez une liste des membres actuels avec le moyen de les joindre rapidement. J'insiste pour que les liaisons entre membres soient très rapides.

Lors d'une très prochaine réunion nous parlerons de l'enquête. Nous définirons la façon d'enquêter la plus adaptée à chaque cas, les techniques, les trucs, le matériel. J'ai en ma possession un manuel de l'enquêteur délivré par L.D.L.N. Nous l'étudierons et nous pourrions éventuellement en rédiger un pour notre Cercle, qui comporterait une fiche standard de renseignements importants pour qu'une enquête soit correcte.

Eric BITTERLY s'occupe à composer un catalogue des cas observés, il faudra l'alimenter en même temps. Eric se chargera de transmettre à L.D.L.N. les compte-rendus des enquêtes que nous aurons effectuées.

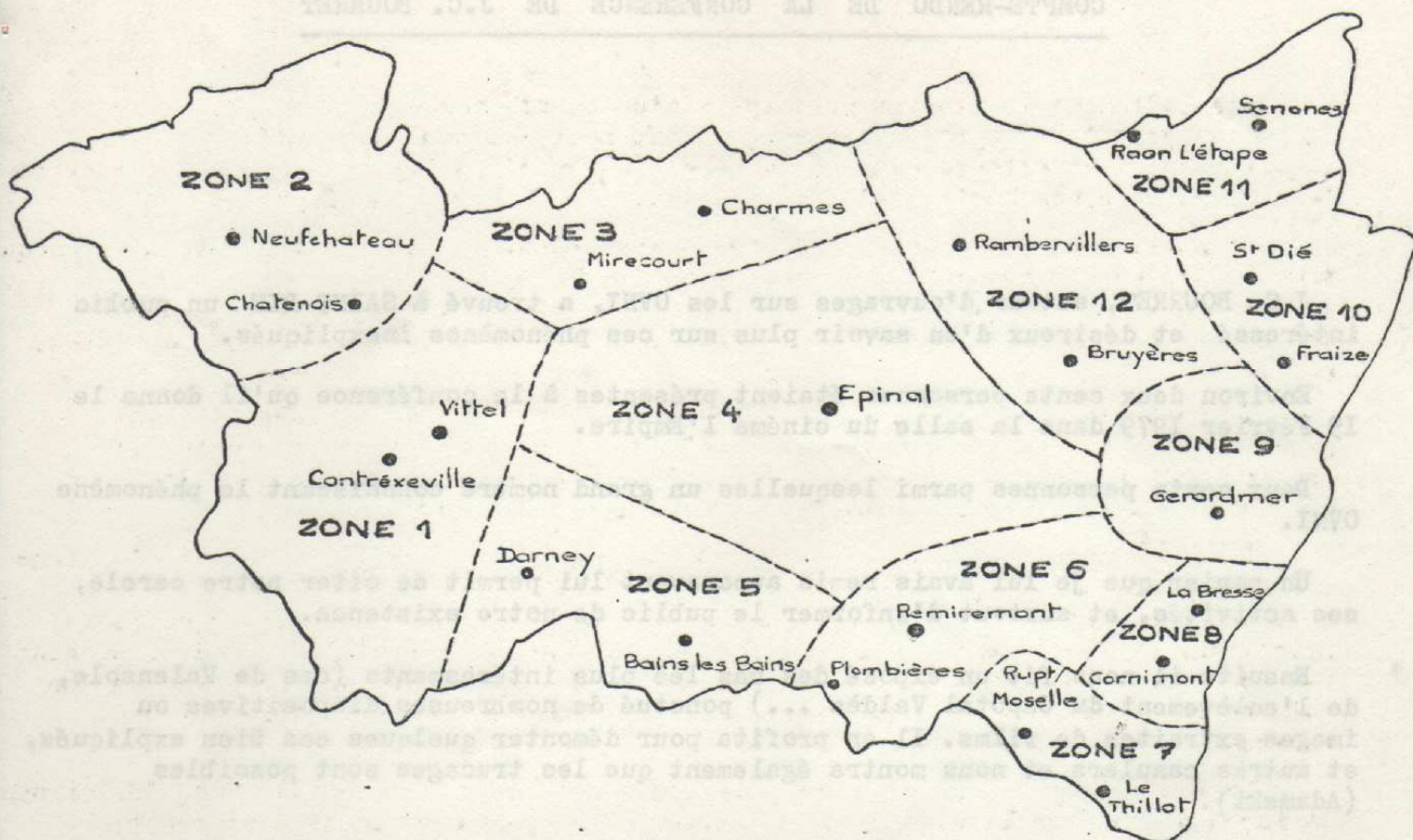
Pour l'instant les zones définies ne sont pas toutes couvertes par un enquêteur mais cela ne devrait pas tarder. Dans l'immédiat Christian CHEVALIER se chargera de faire appel à l'enquêteur le plus proche.

Les rapports d'enquête seront discutés lors de la réunion qui suivra. Espérons qu'ils seront nombreux.

F. DIOLEZ,

REPARTITION DES SECTEURS D'ENQUETE

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE L.C. JOURNET



ZONE	Responsable	Adresse	TEL.	Autres Enquêteurs
1	René Faudrin	BA 902/CDC 05 88140 Contréxeville	09.10.90 poste 35280	BOYER Jean-Luc
2	Didier Jaquelin	Appt 209 Bat 15. Les Batiments Chateauf	94.53.47	
3	Emmanuel Fund	Route de Nancy Charmes		
4	Christian Chevalier	1, rue des Cèdres Bleus CHAVÉLOT THAON LES VOSGES	35.10.87	Eric Bitterly (35.02.98) Jacques Nicot J.P. Tendil (82.40.16)
5				
6				
7	Michel GRASSELER	23, rue de Chaillon 88160 LE THILLOT		
8	Gilles Munsch	10 rue Charlemagne n°27 88310 CORNIMONT	61.43.88	
9				
10				
11	François DIOLEZ	La COMBE 88210 SENONES	53.91.00 73.17.70(83) pref	
12				

REPARTITION DES REVENUS D'ENQUÊTE

COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE J.C. BOURRET

J.C. BOURRET, auteur d'ouvrages sur les OVNI, a trouvé à SAINT-DIE un public intéressé et désireux d'en savoir plus sur ces phénomènes inexplicables.

Environ deux cents personnes étaient présentes à la conférence qu'il donna le 19 Février 1979 dans la salle du cinéma l'Empire.

Deux cents personnes parmi lesquelles un grand nombre connaissant le phénomène OVNI.

Un papier que je lui avais remis auparavant lui permit de citer notre cercle, ses activités, et surtout d'informer le public de notre existence.

Ensuite il nous fit un exposé des cas les plus intéressants (cas de Valensole, de l'enlèvement du Capotal Valdès ...) ponctué de nombreuses diapositives ou images extraites de films. Il en profita pour démontrer quelques cas bien expliqués, et autres canulars et nous montra également que les trucages sont possibles (Adamski).

Pendant la pause qui suivit deux heures d'exposé, devant une salle attentive, j'en profitai pour distribuer le tract. Lui-même en profita pour dédicacer ses livres.

La soirée se poursuivit par un débat. De nombreuses questions touchant tous les domaines ufologiques furent posées et il y répondit brièvement sans pénétrer le problème OVNI et sans satisfaire les ufologues présents dans la salle. Des personnes exposèrent également des observations qu'elles avaient faites, ses réponses devenant plus ironiques.

Le débat fut assez bref. De nombreuses questions ne purent être posées faute de temps et les problèmes fondamentaux ne furent pas abordés, ce genre de conférence visant plus à informer un vaste public qu'un public averti.

PANORAMA UFOLOGIQUE.

La recherche ufologique n'est pas le seul Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit, mais également bien d'autres groupes, dont certains, parmi les plus anciens, se sont regroupés et ont créé le Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (C.E.C.R.U.), en Novembre 1977. Voici une grande partie de tous ces groupes :

I - Groupes formant le CECRU :

- 1) - A.A.M.T. - Association des Amis de Marc Thirouin.
29, Rue Berthelot - 26000 VALENCE
Publication : UFO Information - Président : David Duquesnoy
- 2) - ADEPS Méditerranée - Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux.
12, Avenue du Maréchal Joffre - 06160 JUAN les PINS.
Publication : Spatial (avec CRUN) - Président : Jean Charles FUMOUX
- 3) - A.D.R.U.P. - Association Dijonaise de Recherche Ufologique et Parapsychique.
11, Le Breuil Orgueux - 21490 RUFFEY.
Président : Patrick Geoffroy.
- 4) - Les Amateurs de l'Insolite.
B.P. 186 - 71007 MACON
Publication : L'Insolite - Président : François Breuil.
- 5) - CEMOCPI - Cercle d'Etude des Mystérieux Objets Célestes et des Phénomènes Inexpliqués.
17, Rue Massenet - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ
Président : Patrick Berlier.
- 6) - C.L.E.U. - Commission Luxembourgeoise d'Etude Ufologique.
B.P. 9 BELVAUX - Grand Duché du Luxembourg.
Publication : Les Chroniques de la CLEU - Président : Cristian Petit
- 7) - CSERU - Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques.
16, Quai Charles Ravet - 73000 CHAMBERY
Publication : Phénomène O.v.n.i. - Président : Nicolas Creslou.
- 8) - F.U.N. - Front de l'Ufologie Nouvelle.
B.P. 41 - 94200 IVRY Principale Cédex.
Président : Jean Marc Bonay.
- 9) - GEOS - Groupement d'Etudes des Objets Spatiaux.
Saint Denis lès Rebaix - 77510 REBAIS.
Publication : LES EXTRATERRESTRES - Président : Gérard Lebat.
- 10) - GERO - Groupement d'Etudes et de Recherches sur les O.v.n.i.
B.P. 1263 - 25005 BESANCON
Président : Roland Froidevaux.

- II - GLRU - Groupement Langeadois de Recherches Ufologiques
Montoulon - 43400 LANGEAC
Publication : O.V.N.I. 43 - Président : Gilbert Peyret.
- I2 - GNEOVNI - Groupe Nordiste d'Etude des O.V.N.I.
Route de Bethune - 62136 LESTREM
Publication : Bulletin du GNEOVNI.
- I3 - GPUN - Groupe Privé Ufologique Nancéen.
15, Rue Guilbert de Fixérécourt - 54000 NANCY.
Publication : Réalité ou Fiction ? - Président : Martial Robé.
- I4 - GREPO - Groupement de Recherches et d'Etudes du Phénomène OVNI
Maison des Jeunes - Avenue Pablo Picasso - 84700 SORGUES
Publication : Vaucluse Ufologie - Président : René Faudrin.
- I5 - GRIPHOM - Groupement de Recherches et d'Etudes du Phénomène OVNI.
B.P. 74 - 13368 MARSEILLE Cédex.
Président : Jean Bedet.
- I6 - Groupe PALMOS.
I, Rue Parlier - 34000 MONTPELLIER.
- I7 - GTR OVNI - Groupement Troyen de Recherches sur les OVNI
2, Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES.
Publication : Entre nous - Président : Guy Capet.
- I8 - SPEPSE - Société Parisienne d'Etudes des Phénomènes Spatiaux et de l'Etrange.
Domaine de Montval - 6, Allée Alfred Sysley - 78160 MARLY le ROI
Publication : Ufologie Contact
Président : Michel Monnerie - Secrétaire Gal : R. Bonnaventure.
- I9 - SVEPS - Société Varoise d'Etudes des Phénomènes Spatiaux.
B.P. 633 - 83053 TOULON Cédex *6, rue Paulin Guérin*
Publication : Appeoche.
- 20 - VERONICA - Vérification et Etudes des Rapports sur les OVNI pour Nîmes et la Contrée Avoisinante.
I, Rue Vauban - 30000 Nîmes - Tel : 21.44.78.
Président : Charles Gouiran.

II - Autres Groupes

- A) - C.E. CURANOS - Commission d'Etude Ouranos
B.P. 38 - 02210 BOHAIN EN VERMENDOIS
Publication : Ouranos.
- B) - GEPA - Groupement d'Etudes de Phénomènes Aériens.
69, Rue de la Tombe Issoire - 75014 PARIS
Publication : Phénomènes Spatiaux.
- C) - LDLN - LUMIERES DANS LA NUIT.
Monsieur Veillith - 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON
- D) - Groupe 5255
20, Rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT
Président : Roger Thomé - Secrétaire Gale : Christine Zwygart.

- E) - Groupe 03100.
1, Rue Beaumarchais - 03100 MONTLUCON
Publication : INFOVNI - Président : Jean Giraud.
- F) - ACEPA - Association Calaisienne d'Etudes des Phénomènes Aériens.
36, Rue Pelletier Doisy - 62100 CALAIS
- G) - AESV - Association d'Etudes des Soucoupes Volantes.
40, Rue Miguet - 13100 AIX EN PROVENCE.
- H) - CDRU - Cercle Dunkerquois de Recherches Ufologiques.
57, Rue de Normandie - 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE
- I) - C.E. OURANOS Marseille.
Chemin Privé des Tamaris - 13100 AIX EN PROVENCE.
- J) - CFRU - Cercle Français de Recherche Ufologique.
B.P. 1 - 57600 FORBACH
Publication : Ufologia - Président : Francis Schaffer.
- K) - CGU - Club Girondin Ufologique
17, Rue des Bouvreuils - 33600 PESSAC
- L) - Collectif LDLN de Psycho-ufologie.
4, Rue du Grand Clos - 45200 MONTARGIS.
- M) - CNRE - Centre National de Recherche de l'Etrange.
60, Rue Fridjof Nansen - 57110 YUTZ.
- N) - CRUN - Cercle de Recherche Ufologique Niçois.
420, Avenue de Pessicart - 06100 NICE
- O) - CUA - Cercle Ufologique Aquitain.
Chateau d'eau - 33390 PLASSAC
- P) - GEMOC - Groupement d'Etude des Mystérieux Objets Célestes.
70, Avenue Brossolette - 10100 ROMILLY SUR SEINE
- Q) - GERU - Groupement d'Etude et de Recherche Ufologique.
21, Rue Duguesclin - 59100 ROUBAIX
- R) - GLRO - Groupe Local de Recherche sur les O.V.N.I.
M.J.C. Rue de Wissous - 91420 MONTARGIS
- S) - GRRTO - Groupement Régional de Recherche Toulousain sur les OVNI
Mme Denise Lacanal - PECHABOU - 31320 CASTANET TOLOSAN.
- T) - GRU - Groupe de Recherche Ufologique.
7, Rue Alphonse Boudin Boudin - 01000 BOURG EN BRESSE

BIBLIOGRAPHIE

Les livres donnés ci-dessous ne sont pas sélectionnés, mais les références peuvent vous être utiles ; certains d'entre nous en possèdent la plupart et chacun pourra conseiller son prochain. Il est possible que nous en discutons lors d'une réunion où chacun pourra émettre son avis. Cette liste n'est certainement pas complète, transmettez-moi pour ajout toute nouveauté, ou toute référence d'un livre omis.

F. DIOLEZ

TITRE	AUTEUR	EDITEUR	PRIX
Le livre noir des soucoupes volantes	H. DURRANT	LAFFONT	40,00
Les dossiers des O.V.N.I.	H. DURRANT	LAFFONT	40,00
Premières enquêtes sur les humanoïdes E.T.	H. DURRANT	LAFFONT	40,00
La nouvelle vague des soucoupes volantes	J.C. BOURRET	F. EMPIRE	38,00
		P. POCKET	12,00
Le nouveau défi des O.V.N.I.	J.C. BOURRET	F. EMPIRE	38,00
La science face aux E.T.	J.C. BOURRET	F. EMPIRE	42,00
Soucoupes volantes, 20 ans d'enquêtes	CH. GARREAU		35,00
Face aux extra-terrestres (couloirs aériens)	CH. GARREAU		45,00
	R. LAVIER		
Chronique des apparitions extra-terrestres	J. VALLEE		10,50
Aux limites de la réalité	J. VALLEE	A. MICHEL	49,00
	ALLEN HYNEK		
Les O.V.N.I. Mythe ou réalité	ALLEN HYNEK		
Mystérieux objets célestes	A. MICHEL	SECHERS	57,00
Ces O.V.N.I. qui annoncent le surhomme	P. VIEROUDY		57,20
Le mystère des O.V.N.I.	J. PERRIN	PYGMALION	40,00
Chasseurs d'O.V.N.I.	F. GARDES		45,00
Les étrangers de l'espace	KEYHOE		41,00
Les O.V.N.I. en URSS et dans les Pays de l'Est	I. HOBANA		50,00
	WEWERBERGH		
Des soucoupes volantes aux O.V.N.I.	SBEPS		57,00
A la recherche des O.V.N.I.	CH. PIENS		14,00
	J. SCORNAUX		
O.V.N.I. La fin du secret	R. ROUSSEL		54,00
Et si les O.V.N.I. n'existaient pas ?	M. MONNERIE		51,00
Soucoupes volantes	G. TARADE	J'AI LU	6,00
La chronique des O.V.N.I.	M. BOUGARD	F. LOISIRS	45,00
O.V.N.I. et extra-terrestres (4 tomes)	Y. NAUD	F. BEAUVAL	48,50
Les extra-terrestres dans l'histoire	J. BERGIER	J'AI LU	5,00
Les soucoupes volantes affaire sérieuse	F. EDWARDS	LAFFONT	
Du nouveau sur les soucoupes volantes	F. EDWARDS	LAFFONT	
Les Celtes et les extra-terrestres	C. KALONDAN		
	S. DANA		
Le livre de l'inexplicable	J. BERGIER	F. LOISIRS	
Le livre des mondes oubliés	CHARROUX	LAFFONT	
Le livre du passé mystérieux	CHARROUX	LAFFONT	
Ceux venus d'ailleurs (bande dessinée)	LOB-GIGI	DARGAUD	
O.V.N.I. dimension autre (bande dessinée)	LOB-GIGI	DARGAUD	
Les dossiers des soucoupes volantes (bande dessinée)	LOB-GIGI	DARGAUD	

TITRE	AUTEUR	EDITEUR	PRIX
Black out sur les soucoupes volantes	J. GUIEU	OMNIUM LITTER	
Les extra terrestres	P. THOMAS	PLON	
Ces dieux qui firent le ciel et la terre	J. SENDY	LAFFONT	
Mystérieuses soucoupes volantes	F. LAGARDE	ALBATROS	
Nos ancêtres venus du cosmos	M. CHATELAIN	LAFFONT	
La propulsion des soucoupes volantes, énigme résolue ?	BOZZONETTI	OURANOS	
Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde	V. GUIEU	FLEUVE NOIR	
Les soucoupes volantes ont atterri	L. DESMOND	LA COLOMBE	
Lueurs sur les soucoupes volantes	A. MICHEL	MAME	
Des signes dans le ciel	P. MISRAKI	LA BERGERIE	
Les phénomènes insolites de l'espace	J. VALLEE	TABLE RONDE	
Présence des extra terrestres	VON DANIKEN	LAFFONT	
Les apparitions de Martiens	M. CARROUGES	FAYARD	
Pour ou contre les soucoupes volantes	A. MICHEL	BERGER	
O.V.N.I. le plus grand problème scientifique de notre temps	Mc. DONALD	GEPA	
Des ombres sur les étoiles	P. KOLOSIMO	A. MICHEL	
Connaitre les étoiles en 10 leçons et tout pour observer le ciel	P. KOHLER		38,00
Alerte générale O.V.N.I.	L. STRINGFIELD	F. EMPIRE	

